

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12/2025.

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

- 1-** Approbation du procès-verbal de la séance du 17.11.2025.
- 2-** Renouvellement de l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le CDG 13.
- 3-** Autorisation spéciale d'investissement au budget de la commune pour l'exercice 2025.
- 4-** Approbation de l'entrée de la commune de Peypin au capital de la Société Publique Locale « Energies de Provence » et désignation d'un(e) représentant(e).